

Québec, le 13 novembre 2014

Madame Odile Béland
Ministère des Transports
Direction de Laval-Mille-Îles
1725, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 2K7

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport
collectif à Laval et Bois-des-Filion
Questions complémentaires du 13 novembre 2014

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses **d'ici le 17 novembre prochain** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j : Annexe de questions de la commission du BAPE du 13 novembre 2014

Annexe de questions de la commission du BAPE du 13 novembre 2014 adressées au Ministère des Transports

Question 1

Dans quels documents (Plan de transport, Programmation...) trouve-t-on la traduction régionale du Plan stratégique 2013-2015 du MTQ pour Laval, Laurentides, Lanaudière ? Veuillez les déposer.

Question 2

La figure « Planification des voies cyclables et polyvalentes à Laval » montre qu'une piste cyclable qui traverserait l'île de Laval dans l'axe nord-sud serait complétée à l'horizon 2031. Celle-ci serait située entre la R335/A19 et la voie ferrée du train Blainville–St-Jérôme et emprunterait les axes suivants : pont Athanase-David, boulevard des Laurentides, rue Prince-Rupert, avenue des Lacasse, boulevard René-Laennec, rue de Lierre, rue Notre-Dame de la Fatima, rue du Champfleury, rue Auriol, Boulevard Lévesque-est et pont Papineau Leblanc.

1. Quelles considérations avez-vous prises en compte pour le développement de cet axe cyclable ?
2. L'aménagement d'une piste cyclable le long de l'autoroute 19 remettrait-il en question le choix de celle décrite ci-haut ?

Question 3

Dans l'éventualité de l'application de la mesure d'atténuation V21 détaillée dans l'étude d'impact, veuillez préciser la taille de la population d'ail des bois et le nombre de noyers cendré qui seraient préservés.

Question 4

Il est mentionné dans le PR5.2.1, p. 14 que « le MTQ a déjà indiqué au MDDEFP qu'il souhaitait protéger des boisés sur le territoire de Laval dont il est propriétaire ».

Plus spécifiquement, concernant ce territoire :

1. Quels sont les contours des boisés et des milieux humides pour lesquels le MTQ est propriétaire? Veuillez en faire la localisation sur une carte et fournir leur étendue approximative.
2. Veuillez présenter les caractéristiques écologiques de ceux-ci (écosystèmes, habitats, formations végétales, flore, faune, espèces à statut particulier, etc.).

Question 5

Au-delà de l'évaluation globale préliminaire des pertes permanentes et temporaires de milieux naturels fournie dans le PR5.2.1, veuillez spécifier la superficie de perte (maximale, permanente et temporaire) pour chaque milieu humide impacté inventorié qui serait amputée à la suite de la réalisation du projet.

Question 6

À l'échelle internationale, lorsque des voies réservées pour le transport collectif sont en place mais que les débits de circulation sur ces voies sont insuffisants pour en maintenir l'existence, quelles sont les différentes pratiques en cours ou en expérimentation pour les rentabiliser?

Question 7

Voilà quelques années, le Ministère a tenté la mise en place d'une voie réservée sur l'autoroute 15, direction sud. Veuillez nous indiquer les dates de mise en place et de retrait de cette voie réservée ainsi que la dynamique (raisons et pressions) qui a conduit à son retrait.

Question 8

La Ministère a-t-il réalisé des études synthèses récentes sur l'impact du bruit de la circulation ou sur celui de vivre en bordure d'autoroutes sur la santé? Le cas échéant, veuillez déposer les documents.

Question 9

Veuillez dresser un bilan des expériences du MTQ en ce qui a trait à l'utilisation de chaussées moins bruyantes.

Question 10

Quelles sont les différentes façons dont dispose le MTQ pour réduire le bruit routier sur les ponts, à la fois pour les piétons et cyclistes qui l'utilisent et pour les résidants qui vivent à proximité de la rivière des Mille-Îles? Veuillez préciser les avantages et inconvénients de chacune.

Question 11

Où en est la révision de la Politique sur le bruit? Quelles sont les principales modifications qui semblent se dessiner?

Question 12

Veuillez décrire la situation actuelle et projetée en ce qui a trait à l'éclairage sur l'axe R335-A19 pour le tronçon concerné par le projet de parachèvement. Quel est l'impact visuel (pollution lumineuse, aveuglement...) anticipé pour les résidants riverains? Précisez les secteurs sensibles.

Question 13

Quel serait le niveau et la disposition de l'éclairage qui maximiseraient le sentiment de confort des conducteurs?